

Le 24 MARS 2022

Bureau du courrier

**Département de la Lozère**

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de voix par procuration : 1

Nombre de suffrages exprimés : 23

**VOTE :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT  
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°18/2022**

Reçu à la Préfecture de la Lozère

**Date de la convocation du Comité syndical :** seize mars deux mille vingt-deux**Date de la séance du Comité syndical :** vingt-trois mars deux mille vingt-deux

Le 24 MARS 2022

Bureau du courrier

**Membres présents :**

Éric PICARD, Président,

Rémi ANDRÉ, Sébastien BLANC, Didier BOUCHET, Jean-Luc CALMELLY, Michel CASTANIER, Jean-Pierre COMBAL, Régine DOUSSIÈRE, Hubert FONTAINE, Noël LAFOURCADE, Jean-Paul ITIER, Philippe MARTIN (ayant reçu procuration de Laurent SUAU), Jean-Pierre NEPTALI, Jérémy PIC, Christian SAINT LÉGER, Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Christine VERLAGUET, Didier VIGOUROUX, dont en visioconférence : Alexandre BENEZET, Bernard BOURSINHAC, Nelly DAUDÉ, Alain RAYNALDY.

**Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :**

Jean-Baptiste BARTHELÉMY (PNR Aubrac), Laurent BERTHELOT (Région Occitanie), Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), Thibaut DORADO (Agence de l'eau Adour-Garonne), Anne GÉLY (DDT 48), Marc SCHWANDER (Trésorier principal – SGC de Mende), Florian BONIELLO, Pierre-Etienne VIGUIER, Guillaume CANAR, Zoé LEVALLOIS, Zouhir OIHI (Syndicat mixte Lot Dourdou).

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc CALMELLY**OBJET : Budget primitif 2022**

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 9 février 2022, il convient d'adopter le projet de Budget primitif du Syndicat mixte selon les tableaux descriptifs joints à la convocation, proposant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement préconisées, étant précisé que les projets ainsi établis sont présentés en équilibre :

**Budget primitif 2022**

<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>Dépenses : 303 330,64 €</b>	<b>Recettes : 303 330,64 €</b>
Dont reprise excédent antérieur cumulé		32 393,91 €
<b>Section d'Investissement</b>	<b>Dépenses : 1 228 648,78 €</b>	<b>Recettes : 1 228 648,78 €</b>
Dont reprise excédent antérieur cumulé		39 628,95 €

**LE COMITE SYNDICAL,**

Après en avoir délibéré

- **APPROUVE** le Budget primitif 2022 du Syndicat mixte Lot Dourdou tel que joint en annexe de la présente.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Madame la Préfète de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture, le 24 mars 2022  
Le Président,

Pour extrait conforme  
Fait et publié à La Canourgue le 24 mars 2022

Le Président,

Éric PICARD

**SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU**  
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières

38 Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

mail : [contact@smlld.fr](mailto:contact@smlld.fr)

page n° - 31 -

Paraphe :